

Les missions

Les éducatrices et éducateurs de jeunes enfants (EJE) assurent cinq fonctions :

- instaurer une relation de confiance avec l'enfant et l'accompagner dans son développement, en lien étroit avec sa famille ;
- élaborer et mettre en œuvre un projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille ;
- concevoir et conduire une action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle ;
- élaborer un projet éducatif en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires ;
- contribuer à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance.



Les compétences

À partir de leurs connaissances spécifiques du développement du jeune enfant, ils contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique. Ils veillent au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant.

En crèche, les éducatrices et éducateurs de jeune enfant aménagent l'espace et proposent des activités d'éveil aux enfants favorisant leur développement et les interactions avec les autres enfants.



Ils travaillent en équipe. Ils impulsent et mettent en œuvre le projet éducatif de l'établissement et font part à l'équipe de leurs observations quotidiennes pour une prévention et une prise en charge individuelle des enfants.

Les éducatrices et éducateurs de jeunes enfants peuvent évoluer rapidement vers des responsabilités de direction ou direction-adjointe. En tant que manager, ils veillent à la cohésion de l'équipe, en organisant des temps réguliers d'échanges. Ils sont soucieux des conditions de travail des professionnels au sein de la crèche et participe à leur formation continue. La gestion administrative et financière de la crèche fait également partie de leur quotidien.



Les savoir-être

- Sensibilité à l'univers des tout-petits
- Patience et disponibilité ;
- Résistance à la fatigue ;
- Sens des responsabilités;
- Souci de la sécurité et de l'hygiène;
- Dynamisme et endurance;
- Capacité relationnelles;
- Sens aigu de l'observation ;
- Capacité d'analyse ;
- Sens et capacité à travailler en équipe ;
- Pédagogie et créativité.



Les formations

Le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE) est obligatoire pour exercer le métier d'éducateur de jeunes enfants. Il délivre un niveau d'étude bac +3.

Le salaire

Le salaire débutant d'un éducateur ou une éducatrice de jeunes enfants s'élève à 1 890 € brut.

